

Procès – Verbal du Bureau du Conseil d'Administration du 05.12.2015 de 13H30 à 15h00

Lieu : Centre hospitalier d'Is-sur-Tille.

Membres présents (19) : Denise PAUL Trésorière, Florence COL Secrétaire Général adjointe, Christian CARTERET Président, Jean-François DONADONI Vice Président, Eric NOTZ Secrétaire Général, Yves THIEBAUT Trésorier.

Membres absents excusés : Jacques GANNE,

Invités présents : -

Rédacteurs : Eric NOTZ Secrétaire Général.

Ordre du jour :

1. Accueil du Président et débriefing du CA 3/10
2. Définition d'une feuille de route pour le développement syndical et la communication.
3. Point confédéral.
4. Point fédéral.
5. Questions diverses
6. Prise des dates des réunions CA et bureau en 2016.

1. Accueil du Président et débriefing du CA 3/10:

Christian CARTERET Président ouvre la séance en remerciant les membres du bureau présent d'avoir bien voulu venir effectuer cette réunion au centre hospitalier d'Is-sur-Tille. Il précise que son opération aura lieu le 21 janvier prochain et qu'il prévoit d'aller au salon de l'agriculture de fin février comme chaque année.

Le déroulement du CA du 3/10 a bien été perçu à l'échelle de la fédération nationale Agro. François SERPAUD, secrétaire général fédération Agro, lui a transmis ses félicitations et a souligné le professionnalisme syndical de cette réunion. La fédération BFC était la 1ère à effectuer ses élections et à mettre sur le site web de l'Agro le compte rendu d'activité et les procès verbaux des élections. Christian CARTERET félicite donc le bureau pour cet excellent travail.

2. Définition d'une feuille de route pour le développement syndical et la communication :

Christian CARTERET présente le programme de travail envisagé pour 2016 pour la fédération :

1. Prendre contact avec les 8 UD de la Bourgogne Franche-Comté pour assister à une réunion de CA, présenter la nouvelle équipe de la fédération régionale Agro, vérifier et nommer ses représentants dans les UD, et expliquer le rôle de notre fédération comme interface entre la fédération nationale Agro et le tissu territorial syndical de la CFE-CGC dans la grande région.
2. Synchroniser et dynamiser le développement syndical dans la région.

Ch. CARTERET signale qu'il mandate son vice-président JF DONADONI pour démarrer ce travail dans les UD en attendant son rétablissement.

D. PAUL demande comment se gère la représentation de la fédération régionale Agro dans les Unions régionale (UR).

Ch. CARTERET répond que ce sont les UD qui désignent les représentants qui sont ensuite soumis au vote par les membres des UR.

Y. THIEBAUT signale que les nouveaux statuts présentés il y a une semaine à la fédération nationale Agro confirment le principe en mandatant les UR pour représenter ses branches.

Après discussion de l'historique de représentation très marqués dans les UR par la métallurgie, **il est décidé de réaliser un courrier relatant le poids des adhésions de la branche Agro dans la région de BFC de manière argumenter la nécessiter de garantir une représentativité équitable, et en lien avec l'économie régionale, des sièges dans les UR.** Ch. CATERET se charge de faire ce courrier avec JF DONADONI.

D. PAUL souligne l'importance d'envisager l'utilisation des réseaux sociaux comme Facebook pour communiquer avec nos adhérents et nos instance locales. Elle illustre ses propos en mentionnant l'exemple de la CAF.

E. NOTZ confirme tout l'intérêt de ce type de démarche mais tient rappeler que cela demande une gestion des informations car la simple diffusion d'information ne suffit plus. Il faut gérer les échanges ce qui demande beaucoup de temps pour faire vivre ce type de réseau.

Après discussion, **il est décidé de réaliser une page Facebook présentant la fédération régionale à l'image de celle qu'à réalisé la Région Auvergne Rhône Alpes (<https://www.facebook.com/CFE-CGC-Agro-Alimentaire-Auvergne-Rh%C3%B4ne-Alpes-733087313488671/?ref=hl>).**

Du point de vue communication, JF DONADONI propose de continuer à alimenter le site web de la fédération nationale (mise des compte rendus de réunions et points activité). Il propose aussi avec le Président Ch. CARTERET de **faire un nouvel article dans la revue Agro pour montrer que la FRBFC continue à exister même avec un Président alité.** Eric Notz se charge d'effectuer une proposition d'article pour la prochaine revue avec comme titre "le nouveau bureau de la fédération régionale Agro de la BFC s'est réunit au centre hospitalier d'Is-sur-Tille".

Ch. CARTERET précise ensuite que le prochain CA devra désigner ses représentants et notamment ses référents du développement syndical. Actuellement ce sont Florence COL et Laurent HEDEIT. Il est prévu de les reconduire dans cette tâche. Les représentants et les mandatures seront examinées et les places vacantes identifiées pour renouvellement.

3. Point fédéral:

JF. DONADONI informe les membres présents que la fédération a investit dans de nouveaux locaux parisiens. 95 m² ont été achetés pour abriter la fédération qui était jusqu'à ce jour dans les locaux de la SNCoA. Ces locaux se situent à proximité 26 rue de Naples et seront investit après travaux en juin 2016. Le coût a été entièrement assumé par la fédération dont les comptes ont été assainis de manière efficace par l'équipe de Pascal LEFEUVRE.

Il précise ensuite que la réunion du 8 décembre prochain à la fédération, et dont les représentants des fédérations régionales ont été conviés, concernera la présentation du cahier des charges du développement syndical souhaité par la fédération à l'échelle de ses instances locales. L'objectif est d'atteindre une plus value de 3% des produits provenant des adhésions. Les tarifs des adhésions n'étant pas modifiés pour 2016.

Le rôle des référents régionaux pour le développement syndical est rappelé avec l'objectif de se rapprocher des entreprises où la CFE-CGC Agro n'est pas présente. Des moyens financiers seront mobilisés et un délégué syndical a été embauché pour accompagner le développement syndical à l'échelle des instances locales.

E. NOTZ rappelle qu'il est nécessaire d'avoir de la méthodologie dans la démarche de développement syndical :

1. Il faut d'abord identifier les adhésions de l'Agro avec le nom des entreprises et des délégués syndicaux élus. JF DONADONI confirme qu'il peut transmettre le fichier mis à jour pour la Bourgogne Franche-Comté.
2. Il faut identifier les entreprises qui n'ont pas de représentations CFE-CGC Agro et trouver les échéances électorales, avec les contacts DRH à cibler. JF DONADONI confirme que le nouveau logiciel DITEC permettra d'obtenir ces informations.
3. Enfin définir la stratégie opérationnelle de développement via le travail sur les protocoles d'accord préalable (PAP) dans les entreprises ciblées.

Cette démarche devrait être celle proposée le 8 décembre prochain par la fédération nationale. Florence COL et Yves THIEBAUT seront à cette réunion.

JF DONADONI ajoute que la fédération a changé de prestataire informatique et qu'une nouvelle application Smartphone devrait être mise en ligne d'ici mars 2016.

Il confirme ensuite que toutes les AG des fédérations régionales ont eu lieu entre le 3/10 (notre FR) et le 18/11 (île de France).

L'année 2016 sera l'année de la mobilisation de toutes les énergies pour le développement syndical. JF DONADONI rappelle que des élections auront lieu en internes dans les chambres d'agriculture pour élire les DP en 2016. Un travail de développement syndical doit s'engager.

E. NOTZ précise qu'il a déjà été contacté par un salarié de la Chambre d'agriculture du Doubs qui cherche à se syndiquer dans ce cadre. Il a transmis les informations pour une adhésion.

4. Point confédéral: Pas de nouvelles informations.

5. Questions diverses:

Ch. CARTERET demande à Eric NOTZ de rédiger au nom du bureau une lettre de remerciement pour l'accueil fait par le centre hospitalier.

Il ajoute que E. NOTZ doit acheter un PC et doit donner ses frais de téléphone (30€ par trimestre) et d'éventuels frais d'impression (cartouche d'encre par exemple).

6. Date et lieu prochaine réunion:

Ch. CARTERET propose de prendre les dates de réunions 2016 avec les membres présents.

Dates retenues : Bureau = 12 juin; 10 décembre et CA= 12 mars et 17 septembre 2016.

La séance est levée à 15 h 15.

Eric Notz
Le Secrétaire Général
de la Fédération Régionale
AGRO – CFE – CGC
Bourgogne Franche Comté

Christian Carteret
Le Président
de la Fédération Régionale
AGRO – CFE – CGC
Bourgogne Franche Comté

Eric NOTZ

Christian CARTERET